



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Maison des boulistes – Rue de Blanzat – 63100 CLERMONT-FERRAND



NOTE DE FRAIS D'ARBITRAGE

NOM

PRÉNOM

Lieu de Résidence Principale

CONCOURS DU

A

INDEMNITÉS ARBITRALES		MONTANT INDEMNITÉS
Championnat départemental Préliminaire et Elimatoire	60 €	
Concours départemental	60 €	
Concours régional	70 €	
Concours national	70 €	
Concours Semi Nocturne et Nocturne	70 €	
Semi-Marathon	60 €	
Championnat des clubs ½ journée	45 €	
Championnat des clubs Journée	50 €	
Coupe de France	45 €	
Coupe du Président	45 €	
FORFAIT JEUNES FRAIS KILOMÉTRIQUES COMPRIS	40 €	

Indemnités Kilométriques		Montant Déplacement	
Nombre total de kms A/R	KM	X 0.30 € =	

SOUS TOTAL	
-------------------	--

DON A LA SOCIÉTÉ	
-------------------------	--

SOMMES DÛES

TOTAL	
--------------	--

Signature de l'arbitre

Signature du responsable

Les organisateurs doivent garantir aux arbitres au minimum soit :

1 casse-croûte et boissons sans alcool pour une demi-journée ou journée d'arbitrage

La fiche comptable est à conserver par le trésorier du club